

## Le Prix Jean Lurçat 2009 est attribué à

### **Séquelle**

Texte de Jean Tardieu  
Gravures en taille douce de Petr Herel,  
Ouvrage élaboré et imprimé au sein de la Zone Opaque pour  
La Librairie Nicaise

En 1978, à la lecture de Borges, le graveur Petr Herel réalise dix gravures, dix eaux-fortes emplies de personnages chimériques et fantasmatiques. Jean Tardieu les vit, au hasard d'un atelier et s'en inspira pour élaborer le texte *Lettre à un graveur visionnaire*. Trente ans plus tard, travaillés par le temps lui-même, les gravures et leur texte se rencontrent enfin sous l'égide de la librairie Nicaise pour *Séquelle*.

Préfacé par Frédérique Martin-Scherer, cet ouvrage s'impose comme un véritable manifeste éditorial, qui tend à marquer à la fois une rupture esthétique et architecturale en matière de bibliophilie. In-4° de 305 x 240 mm, *Séquelle* est relié en un cahier unique par une charnière métallique, couvertures de Flexor. Le texte est composé à la main au plomb mobile en Gill Sans et est imprimé sur papier velin des papeteries Johannnot et Japon Kinugawa, tiré à 45 exemplaires. La Zone opaque en a assuré l'élaboration et l'impression pour Pierre Walusinski et la librairie Nicaise.

Petr Herel est né en 1943 en Tchécoslovaquie. Après avoir séjourné en France plusieurs années, il vit et travaille actuellement en Australie.

**Le Prix Jean Lurçat** est un prix de bibliophilie créé en 2005 à l'initiative de Simone Lurçat, décédée en mars dernier à la mémoire de son époux Jean Lurçat (1892-1966), membre de l'Académie des Beaux-Arts, peintre, rénovateur de l'art de la tapisserie, mais également poète et auteur d'ouvrages de bibliophilie. Il est doté d'un montant de 7 500 euros et récompense chaque année un peintre ou un graveur ayant illustré un ouvrage original et récent de bibliophilie. Il s'agit du seul Grand Prix de bibliophilie en France.

Le jury était composé pour 2009 des personnalités suivantes :  
M. Arnaud d'Hauterives, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, Président du jury  
M. Guy de Rougemont, Membre de l'Académie des Beaux-Arts  
M. Jean Cortot, Membre de l'Académie des Beaux-Arts  
M. Erik Desmazières, Membre de l'Académie des Beaux-Arts  
M. Angelo Rinaldi, Membre de l'Académie française  
M. Jean Bonna, Correspondant de l'Institut de France

Ces deux Prix seront remis aux lauréats comme les autres Prix de l'Académie, sous la Coupole de l'Institut de France, lors de la séance solennelle de l'Académie des Beaux-Arts, le mercredi 18 novembre 2009.

*L'Académie des Beaux-Arts est l'une des cinq Académies composant l'Institut de France. Forte de ces 57 membres répartis au sein de 8 sections artistiques, elle s'attache à promouvoir et encourager la création artistique dans toutes ses expressions et veille à la défense du patrimoine culturel français. Elle poursuit ses missions de soutien à la création par les nombreux prix qu'elle décerne chaque année, une politique active de partenariats avec des institutions culturelles ainsi que ses activités de conseil dans le domaine de la création artistique.*

**Relations avec la presse**  
Agence Catherine Dantan  
7, rue Charles V  
75004 Paris  
Tél. 01 40 21 05 15/80  
Mél. [cdantan@yahoo.fr](mailto:cdantan@yahoo.fr)

**Académie des Beaux-Arts**  
Xavier Hermel  
23, quai de Conti  
75006 Paris  
[www.academie-des-beaux-arts.fr](http://www.academie-des-beaux-arts.fr)  
Tél. 01 44 41 43 20